

2020 :
 Un dispositif qui met l'accent sur l'analyse de pratique, la résolution de problèmes et la gestion de projets. Des modalités de formation à distance, en présentiel et en résidentiel...

Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales avec Brevet Fédéral



avec les aides fédérale et cantonale, un projet de formation accessible...

La fonction de responsable d'équipe vous est souvent proposée et/ou vous y accédez parce que vous êtes reconnu comme « un bon professionnel » dans votre domaine de compétences. Synonyme de promotion pour chacune des parties, on en oublie qu'il s'agit d'exercer un autre métier et donc de mettre en œuvre d'autres compétences pour lesquelles il est nécessaire de se former : **conduire une équipe, ça s'apprend !**

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

A vous qui :

- **occupez un poste** de responsable d'équipe (RE) dans une institution sociale (IS) ou médico-sociale (IMS) telles que les EMS, les institutions pour personnes handicapées, les institutions socio-pédagogiques, les organisations d'aide et de soins à domicile ou encore les institutions actives dans le champ de l'insertion sociale et/ou professionnelle
- **combinez des activités de conduite d'équipe avec celles socio-éducatives** ou encore soignantes et intégrez les différents rôles

2 POSSIBILITES

Les 3 modules de formation et la séquence introductive peuvent être suivis dans le but de se présenter à l'examen professionnel fédéral et obtenir le titre professionnel de Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales. L'aide financière fédérale et l'aide cantonale vous sont ouvertes si vous remplissez les critères requis.

Ces mêmes modules peuvent être choisis en fonction de besoins de formation continue sans volonté de viser le titre fédéral. Dans cette situation, vous ne pourrez pas faire de demande de soutien financier et les conditions d'admission à l'examen fédéral ne sont pas applicables.

CONDITIONS D'ADMISSION A L'EXAMEN FEDERAL

- Etre titulaire d'un certificat fédéral de capacité ou d'un titre jugé équivalent
- **Et** pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans au moins à un taux minimum de 60% dans le domaine de l'assistance socio-éducative ou des soins, ce après avoir achevé la formation initiale ;
- **Ou** être au bénéfice d'un titre de fin de formation tertiaire et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans au moins à un taux minimum de 60% dans le domaine de l'assistance socio-éducative ou des soins ;
- Être au bénéfice d'une expérience de gestion d'équipe d'une année dans le domaine de l'assistance socio-éducative ou des soins est requise ;
- Présenter les 3 attestations de compétences.

INFORMATIONS GENERALES

- **DUREE TOTALE** : 36 jours répartis sur 14 mois ou à étaler sur au maximum 5 ans
- **MODULES** : 3 modules validés par une attestation de compétences
- **ORGANISATION** : 3 ou 5 jours par mois – sur des jours de semaine et quelques samedis – dès l’automne 2020
- **LIEU** : Lausanne centre
- **HORAIRES** : 8h30 -12h00 / 13h00 – 16h15
- **PRIX (SANS LES AIDES PUBLIQUES)** : CHF 12'850.- + taxe d'examen CHF 900.-*
- **PRIX (AVEC LES AIDES PUBLIQUES)** : CHF 3'925 soit 109.-/jour de formation

PROGRAMME DE FORMATION

L'offre de formation s'articule autour de 3 modules, d'une introduction à la formation et d'options complémentaires :

- Introduction à la formation – 3 jours (obligatoire)

A. Compréhension de la direction et comportements ad hoc du RE – 13 jours (double module 1 & 2 du règlement)

B. Organisation et qualité du travail en équipe – 7 jours (module 3 du règlement)

C. Développement d'équipe, collaboration et gestion de projets – 13 jours (double module 4 & 5 du règlement)

Options possibles (en cours de construction) :

- Accompagnement au travail d'examen – 3 jours
- Modules de révision – de 1 à 2 jours selon les contenus à travailler

La particularité de ce dispositif est de favoriser l'“**apprendre par l'analyse de pratiques professionnelles**” comme outil de formation pour renforcer l'identité, développer les compétences requises pour l'exercice de l'activité et entre autre accroître le niveau d'expertise. Nombreux sont les auteurs aujourd'hui à considérer l'analyse de pratiques professionnelles en travail social comme un outil au service de la qualité des prestations fournies à des bénéficiaires.

Dans chaque module, y compris dans la séquence introductive, il y a des journées de formation à distance avec la possibilité d'interpeller un formateur en cas de besoin ou pour un travail de groupe collaboratif.

Ces 3 journées font partie du dispositif de formation et permet aux participants de s’inscrire dans une dynamique de formation qui place le travail sur les postures professionnelles du responsable d’équipe au cœur du temps de formation en présentiel. Les savoirs sont considérés comme des ressources pour l’action et sont repris dans les multiples modalités proposées pour apprendre à les articuler aux pratiques professionnelles.

Jour 1 : Démarrer sa formation

Intentions de PARTENAIRE FORMATION.CH :

- Constituer le groupe
- Présenter le dispositif et les méthodologies de travail (auto-évaluation, travail à distance, analyse de pratiques professionnelles, gestion de projets, approche par problème, travailler avec une plateforme d’apprentissage)
- Informer pour réaliser son auto-évaluation au regard du profil de professionnel du responsable d’équipe pour identifier les zones de force et de fragilité constitutives de son profil
- Introduire la formation à distance sur « apprendre à apprendre » et engager le travail à partir de ce support
- S’appropriier la plateforme d’apprentissage Moodle

Durée : 1 jour

Jour 2 : Apprendre : quelques techniques pour optimaliser son parcours de formation

Objectifs pédagogiques :

- Présenter les éléments qui émergent comme étant significatifs pour son propre processus d’apprentissage à partir des ressources en ligne mises à disposition
- Repérer pour les nommer explicitement, les ressources à activer tout au long de son parcours de formation
- Echanger pour construire une organisation de travail/de vie qui permette de respecter les temps de formation à distance, de travail personnel, et ceux consacrés aux travaux de validation des modules et la préparation aux examens

Durée : 1 jour

Jour 3 : L’auto-évaluation des compétences du RE comme fil conducteur de son parcours de formation

Objectifs pédagogiques :

- Partager en sous-groupe son auto-évaluation au regard du profil professionnel du responsable d’équipe pour inventorier à plusieurs les ressources possibles à activer
- S’appropriier le concept de compétences transversales pour alimenter leur auto-évaluation dans le journal de bord.

Durée : 1 jour

Prix : CHF 900.-

Module A : (double module 1 & 2 du règlement)

Compétences reprises du référentiel présenté dans les directives du 01.08.2016

A.1 Compréhension de la direction et comportement ad hoc en tant que responsable d'équipe

- Présenter et justifier sa propre conception des tâches de gestion d'équipe
- Organiser la fonction de responsable d'équipe
- Développer des processus décisionnels au sein de l'équipe

A.2 Conduite d'équipe orientée vers les objectifs

- Conduire une équipe et/ou un groupe de manière ciblée à l'aide d'instruments existants
 - Planifier et mener à bien l'introduction de nouveaux collaborateurs
 - Définir des objectifs et vérifier qu'ils soient atteints
 - Instruire, accompagner, motiver et qualifier les collaborateurs-trices
- Planifier son travail et celui de l'équipe de manière ciblée
- Déléguer certaines tâches et contrôler qu'elles soient effectuées
- Identifier les besoins en formation des membres de l'équipe et proposer des mesures de développement du personnel
- Coopérer au recrutement de personnel

A.1 Compréhension de la direction et comportement ad hoc en tant que responsable d'équipe

1 - Son parcours et la responsabilité d'équipe

Objectif général :

Développer la connaissance de soi et la compréhension des autres dans la fonction de RE en travaillant sur sa trajectoire de vie, ses aspirations personnelles, professionnelles, ses expériences, ses valeurs et ses représentations sur la manière d'exercer son rôle.

Contenus :

- Perception de soi, de soi dans l'équipe, de l'équipe (croyances, stéréotypes, préjugés, etc.), de l'équipe sur soi : impacts sur sa posture
- Rôle(s) et limites du rôle, valeurs personnelles et collectives, positionnement, éthique et identité professionnelle
- Leadership : définition, bases, types, quels leaders pour quelles situations professionnelles ?
- Fondements de l'autorité : caractéristiques, savoir, légitimité, reconnaissance, enjeux générationnels.

Méthodes :

- Travaux de réflexion individuelle à partir de lignes directrices données par le formateur sur soi, ses postures professionnelles
- Auto-évaluation
- Acquisition de savoirs théoriques à distance
- Analyse de pratiques professionnelles en groupe restreints (max. 8 personnes) favorisant l'activation de savoirs disciplinaires travaillés à distance en amont et pendant le module
- Tenue d'un journal de bord qui garde la trace des questionnements, des apprentissages réalisés, des pistes de développement à envisager etc. qui témoigne de la construction d'une identité professionnelle de RE.

2 - Le contexte de travail du RE, sa mission et l'équipe en responsabilité

Objectif général :

Analyser son environnement de travail (élargi et en proximité) pour évaluer les facteurs d'influence interne/externe et ajuster sa marge d'action dans la fonction de cadre intermédiaire

Contenus :

- Contexte des institutions : environnement – missions - place dans la société – valeurs véhiculées – culture institutionnelle - stratégie – objectifs – types d'organisation – conditions de travail – comportements des acteurs –

- Distinction entre management stratégique et opérationnel : la place du RE dans l'organisation
- Positionnement du RE par la hiérarchie, attentes des collaborateurs envers lui : rôle(s) – double rôle, positionnement, éthique et identité professionnelle.
- Cycle de management (planifier - décider – organiser – animer - exécuter – contrôler / tâches et responsabilités
- Styles de management et préférences personnelles selon les situations (se situer - liens à établir avec le 1er volet visant à développer la connaissance de soi) – dimension relationnelle de la fonction de RE
- Concept de motivation : définition, théories de bases et contemporaines : leur complémentarité, impact de l'environnement sur la motivation, rôles et profils au sein de son équipe
- Concept de responsabilité – responsabilité sociale et travail en équipe

Méthodes :

- Présentation des analyses de contextes professionnels
- Acquisition de savoirs théoriques en matière de management en e-learning
- Analyse de pratiques professionnelles en groupe restreints (max. 8 personnes) favorisant l'activation de savoirs disciplinaires travaillés à distance
- Tenue du journal de bord

A.2 Conduite d'équipe orientée vers les objectifs

Objectif général :

Mettre en œuvre des techniques de conduite d'équipe en mobilisant les outils de gestion de l'institution, ou en en proposant de nouveaux, utiles à l'exercice de la fonction

Contenus :

- Management par objectifs : mise en pratique d'une théorie de la motivation, objectifs en cascade, définition, conditions de mise en œuvre, caractéristiques
- Participation au processus de recrutement : définition du profil recherché,
- Entretiens de différentes nature : collaboration – recrutement – collaboration, régulation, sanction
- Développement des compétences au sein de l'équipe (formation continue) : analyse des besoins, plans, budget, suivi – accompagner le départ et le retour en formation (apport pour l'équipe – les prestations)
- Accueil des nouveaux collaborateurs
- Planification et coordination du travail : organisation, cadres légaux, cahiers des charges
- Délégation : définition, conditions de réalisation
- Processus de décision

Méthodes :

- Acquisition de savoirs théoriques en matière de management en e-learning
- Analyse de pratiques professionnelles en groupe restreints (max. 8 personnes) favorisant l'activation de savoirs disciplinaires travaillés à distance
- Travaux de groupes de projets à distance pour travailler en résolution de problèmes sur des situations amenées par des directions d'institutions – accompagnement par un tuteur
- Présentation entre pairs
- Journal de bord

Modalités d'évaluation du double module :

Travail à réaliser :

Le participant au double module réalise dans le cadre de son activité une/des tâche-s présentée-s dans le module. Dans une documentation de 10 pages maximum, le participant-e présente :

- La tâche
- L'objectif
- La réalisation de la tâche au sein de sa propre équipe
- Les expériences faites, les connaissances acquises
- Les conséquences qu'il convient d'en tirer

Critères d'évaluation :

- Description de la – des tâche/s et de sa/leur réalisation (en des termes compréhensibles)
- Expérience-s vécues citée-s
- Justification des conséquences (au moyen d'une expérience vécue).
- Présentation orale du transfert dans la pratique

Durée : 80 heures – soit 13 jours

9 jours en présentiel

4 jours à distance (jours bloqués à l'agenda de la formation)

Estimation du temps de travail personnel : 100 heures

Lectures – recherches documentaires – exercices - réalisation du travail de validation du module -

Financement :

- Formation & coaching : CHF 3'900.-
- Certification : CHF 500.-

Module B (module 3 du règlement)

Compétences reprises du référentiel présenté dans les directives du 01.08.2016

B. Organisation et qualité du travail en équipe

- Planifier les tâches de l'équipe selon la structure organisationnelle et les standards de qualité définis :
 - Planifier et exécuter les mandats en respectant l'enveloppe financière prévue
 - Etablir les plans de travail et d'affectation du personnel en fonction des normes de qualité
 - Garantir la qualité du travail fourni par l'équipe
- Mettre en œuvre les mesures de promotion de la santé au sein de l'équipe

1. Le RE dans sa mission d'organisation du travail et porteur de critères « qualité des prestations »

Objectif général :

Contribuer au développement de l'institution en respectant les cadres légaux, institutionnels nécessaires à l'exercice de sa mission et en promouvant la qualité des prestations et des conditions de travail

Contenus :

- Organigrammes et impacts sur l'organisation du travail
- Aspects légaux : droit du travail, assurances sociales, normes légales en vigueur en matière d'encadrement des bénéficiaires, droit des bénéficiaire, protection des données
- Démarches qualités, principes de qualité du travail, identité professionnelle et qualité au travail
- Financement des institutions, budget, coûts liés à son service, ressources à disposition
- Plans de travail, gestion des absences
- Santé au travail : obligations légales de l'employeur, risques professionnels, protection du collaborateur et rôle du RE

Méthodes :

- Acquisition de savoirs théoriques à distance
- Présentation d'organigramme institutionnel – regards critiques croisés entre pairs
- Etudes de cas sur les questions juridiques
- Exercices pratiques – résolutions de problèmes réels issus de la pratique professionnelle
- Tenue d'un journal de bord tout au long du module

Modalités d'évaluation du module :

- Evaluation écrite : 1 heure
- Analyse d'une situation fictive qui permet de mobiliser les connaissances acquises dans le module

Critère d'évaluation du module :

- 70% des éléments que soulève la situation sont traités

Durée : 40 heures – soit 7 jours

4 jours en présentiel

3 jours à distance (jours bloqués à l'agenda de la formation)

Estimation du temps de travail personnel : 50 heures

Lectures – recherches documentaires – exercices - réalisation du travail de validation du module -

Financement :

- Formation & coaching : CHF 2'100.-
- Certification : CHF 500.-

Module C

Compétences reprises du référentiel présenté dans les directives du 01.08.2016

C.1 Principes de développement d'équipe et de collaboration

- Conduire une équipe et développer le travail en équipe
- Organiser la collaboration multidisciplinaire
 - Utiliser de manière constructive la diversité sociale (Diversity) des collaborateurs-trices (disciplines professionnelles, âge, genre, cultures, etc.)
 - Analyser la collaboration et en déduire des objectifs pour le développement futur au sein de l'équipe
 - Analyser le succès de la mise en œuvre des objectifs
- Garantir et mettre en place la communication interne et externe avec des proches et des représentants légaux
- Conduire et animer des séances
- Gérer les situations de conflit au sein de l'équipe, soutenir la résolution de conflits

C.2 Planification, réalisation et évaluation des tâches de conduite d'équipe (intégration)

- Planifier et mettre en œuvre ses responsabilités dirigeantes dans une optique écologique et de développement durable, ainsi que de les évaluer et de les présenter (intégration des compétences issues des domaines d'activités A à D)
- Planifier, réaliser et évaluer des projets de moindre envergure au sein de l'équipe.

C. 1 Principes de développement d'équipe et de collaboration

1. La dimension relationnelle dans la fonction de RE

Objectif général :

Communiquer en conscience dans son rôle de RE en mobilisant des outils appropriés dans les situations courantes et d'autres conflictuelles.

Mettre en œuvre les conditions nécessaires pour développer le travail en équipe dans un climat propice.

Contenus :

- Communication : fonction, direction (ascendante, descendante, latérale), communication organisationnelle, modalité
- Outils de communication : reformulation, écoute, théorie des besoins, travail sur les réactions aux messages difficiles pour soi, ajustement de sa communication au public en présence,
- Dynamique d'équipe : concept de groupe, d'équipe, compréhension des phénomènes de groupes, comportement individuel et de groupe, action du groupe sur ses membres, concept de pouvoir, d'influence
- Gestion des conflits : repérage et analyse des sources possibles, identification des phases de gestion de conflit (des mesures, mobilisation d'outils dans les phases de négociation, d'entretiens, formes de résolution de conflits, gestion de son stress dans ces situations)
- Leadership : mise en œuvre des apports théoriques du double module 1 et 2
- Dynamiques participatives : relations de coopération au travail, confiance de l'équipe
- Identité professionnelle – éthique -

Méthodes :

- Acquisition de savoirs théoriques à distance
- Séminaire en résidentiel 4 jours avec 2 formateurs pour travailler les aspects de communication, dynamique de groupe et gestion des conflits
- Simulation d'entretiens
- Simulation d'animation de séances
- Tenue du journal de bord

C.2 Planification, réalisation et évaluation des tâches de conduite d'équipe

1. Le projet comme support à la mise en œuvre des compétences développées dans les modules 1 à 4

Objectif général :

Articuler les apports de la formation dans le développement d'un projet en démontrant sa capacité à le planifier, le réaliser puis l'évaluer.

Contenus :

- Méthodologie de la gestion de projets : analyse des besoins – étude de faisabilité – réalisation – évaluation
- Conduite de réunions : organisation et animation
- Collaboration multidisciplinaire : diversité des profils – organisation – analyse -

Méthodes :

- Acquisition de savoirs théoriques à distance sur la gestion de projets dans le domaine social
- Exercer le feed-back
- Travail en groupe de projets pour échanger entre pairs sur leur développement accompagné par un tuteur
- Tenue d'un journal de bord tout au long du module qui favorise l'écriture du rapport attendu pour l'évaluation du module

Modalités d'évaluation du double module :

- Elaboration d'un projet de moindre envergure en lien avec la tâche de conduite d'équipe qui lui incombe en lien avec la fonction de responsable d'équipe. Il/Elle reprend dans ce contexte un thème d'actualité sur le lieu où il exerce. Il/Elle planifie une mesure, la met en œuvre et l'évalue
- Ecriture d'un rapport sur la conduite du projet (20 000 à 30 000 caractères, espaces compris, + page de titre, + table des matières, + bibliographie et annexes) – Taille de police 12, interligne 1.5 – Sources et références référencées sur la base d'un modèle choisi – table des matières renvoie aux numéros de page.

Critère d'évaluation du module :

- Choix du thème (motivé et en lien avec la fonction de responsable d'équipe)
- Intégration des membres de l'équipe
- Analyse du thème (approprié et conforme aux règles de la profession)
- Objectifs (réalistes et vérifiables)
- Mesures (plausibles)
- Description compréhensible du déroulement
- Evaluation (en rapport avec le déroulement)
- Documentation conforme aux exigences formelles
-

Durée : 80 heures – soit 13 jours

9 jours en présentiel

4 jours à distance (jours bloqués à l'agenda de la formation)

Estimation du temps de travail personnel : 150 heures

Lectures – recherches documentaires – exercices - réalisation du travail de validation du module –

N°	Titre	Explication	Vol. %
1	Choix du thème	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est mon thème ? • Quelles sont les raisons qui m'ont poussé-e à faire ce choix ? Quel lien le thème choisi a t'il avec ma fonction de RE ? • Quelles sont les tâches et le rôle que j'assume au sein de mon institution ? • Dans quel type d'institution est-ce que je travaille (mandat de l'institution, composition de l'équipe, etc.) ? 	10
2	Analyse du thème	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le problème/la tâche ? Comment apparaît-il/elle dans ma pratique ? • Quelles sont les questions concrètes qui se posent ? • Quelles sont les réponses dont je dispose déjà ? • Quels contenus des modules 1 à 4, resp. quels modèles théoriques sont utiles pour l'analyse du thème ? • En quoi ces modèles théoriques et/ou concepts donnent-ils un éclairage sur les problèmes posés/les tâches concernées ? 	25
3	Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les buts à atteindre ? (Spécifiques, mesurables, attractifs, réalistes, planifiés dans le temps) • Qu'est-ce que je souhaite atteindre dans ma pratique de RE ? 	5
4	Mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Comment puis-je atteindre ces objectifs ? • Comment est-ce que je planifie ma démarche ? Qui fait quoi, à quel moment et pourquoi ? • Quels sont les freins et ressources possibles ? • Comment est-ce que j'évalue mon intervention ? qui y contribue comme associé ? 	20
5	Description du déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Comment ai-je procédé ? • Qu'est-ce qui a changé et comment (ou pas) ? 	20
6	Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Quels objectifs ai-je atteints ? • Qu'est-ce qui a fait ses preuves ? Que referais-je ? Pourquoi ? • Qu'est ce qui n'a pas fait ses preuves ? Que ne referais-je pas ? Pourquoi ? • Quelles seraient les alternatives ? Comment est-ce que je les considère ? • Qu'est-ce que j'ai appris pour ma fonction de RE ? • Qu'est ce qui a changé pour l'équipe à travers ce projet ? • Comment ai-je ressenti toute la démarche ? (l'intervention dans la pratique et la réalisation du certificat de compétence) 	20

Financement :

- Formation & coaching : CHF 3'900.-
- Certification : CHF 500.-
- Séminaire en résidentiel CHF 550.-

Le programme de formation est construit de manière à permettre à toutes les personnes inscrites dans le cursus de se présenter à l'examen professionnel fédéral du brevet de "Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales". C'est donc à partir des documents officiels qui régissent la profession que la proposition de formation a été développée. Vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante : <https://www.bp-teamleitung.ch/page-d-accueil/>

FINANCEMENT

Financement de la formation (36 jours y.c. certification):	CHF	12'850.-
Taxe d'examen* :	CHF	900.-
Total :	CHF	13'750.-

La Confédération participe à hauteur de 50% de l'investissement en formation soit ici **CHF 6'425.- sans obligation de réussite aux examens**
www.sbf.admin.ch/contributions

Vous êtes salarié dans une entreprise/institution du canton de Vaud, la FONPRO contribue à :

- 25% de l'investissement en formation plafonné à CHF 2'500 soit ici **CHF 2'500.-**
- 100% de la taxe d'examen soit **CHF 900.-**

Votre participation financière se calcule comme suit :

Investissement total :	CHF	13'750.-
- Contribution de la Confédération 50% à déduire:	CHF	6'425.-
- Contribution Fonpro 25% à déduire :	CHF	2'500.-
- Prise en charge par la Fonpro-taxe examen* :	CHF	900.-

**Votre participation : CHF 3'925.- soit CHF 109.-/ jour de formation
 36 jours de formation et une procédure de qualification**

Les journées de formation choisies au titre de la formation continue sont facturées à CHF 300.- par jour et ne bénéficient pas d'aide financière.

RENSEIGNEMENT

PARTENAIRE FORMATION.CH

LAURENCE PERRETEN

laurence.perretten@partenaire-formation.ch

079 150 79 30

* Le montant de la taxe d'examen est susceptible d'être modifié pour les examens 2022

SEANCE D'INFORMATION

PARTENAIRE FORMATION.CH organise des séances d'information chaque mois, les dates sont communiquées sur le site internet. Il est possible de les planifier dans les institutions qui en font la demande (minimum 5 collaborateurs concernés).

CALENDRIER

Module introduction

Ve 28 août 20
 Je 17 septembre 20
 Ve 18 septembre 20

Module 1 : 13 jours

Je 8 octobre 20 – à distance
Ve 9 octobre 20 – à distance
 Sa 10 octobre 20
 Je 5 novembre 20
 Ve 6 novembre 20
 Sa 7 novembre 20
Je 26 novembre 20 – à distance
Ve 27 novembre 20 – à distance
 Me 9 décembre 20
 Je 10 décembre 20
 Me 13 janvier 21
 Je 14 janvier 21
 Ve 15 janvier 21

Module 2 : 7 jours

Lu 15 février 21 – à distance
Ma 16 février 21 – à distance
Me 17 février 21 – à distance
 Je 4 mars 21
 Ve 5 mars 21
 Me 31 mars 21
 Je 1^{er} avril 21

Module 3 : 13 jours

Ve 7 mai 21
Je 27 mai 21 – à distance
Ve 28 mai 21 – à distance
 Je 17 juin 21
 Ve 18 juin 21
Je 26 août 21 – à distance
Ve 27 août 21 – à distance
Ve 10 septembre 21 – Résidentiel
Sa 11 septembre 21 – Résidentiel
Di 12 septembre 21 – Résidentiel
Lu 13 septembre 21 – Résidentiel
 Ve 1^{er} octobre 21
 Sa 2 octobre 21

REPARTITION DU TEMPS DE FORMATION

- 150 heures de présentiel (25 jours)
- 66 heures à distance (11 jours)
- 200 heures de travail personnel (y compris les lectures et le projet final) / env. 34 jours

ATTESTATION DE FORMATION

- Une attestation de formation est remise à chaque participant pour autant que 90% de la formation ait été suivie.

Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales

BULLETIN D'INSCRIPTION

Informations personnelles :

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

NPA / Localité

Téléphone privé

Mail privé

Informations professionnelles :

Employeur

Adresse

NPA / Localité

Téléphone professionnel

Fonction dans l'institution

Mail professionnel

Adresse de facturation :

adresse personnelle

adresse professionnelle

Je m'inscris à :

Introduction + 3 modules en visant l'examen

la formation uniquement y. c. certificats modulaires

Montant :

CHF 12'850.- + finance d'examen

CHF 10'800.- (formation seule)
CHF 12'850.- (y.c. certificats mod.)

En cas de désistement, le montant dû est calculé comme suit :

- 2 mois avant le démarrage de la formation = 30% du prix
- 1 mois avant le démarrage de la formation = 80% du prix
- 1 semaine avant le démarrage de la formation = 100% du prix

La formation démarre sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Le participant est responsable des démarches à entreprendre et des délais à respecter pour son inscription à l'examen professionnel fédéral de Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales.

Le signataire certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et l'authenticité des diplômes et certificats remis dans son dossier.

A réception du bulletin d'inscription, la démarche d'inscription se poursuit avec la remise d'un dossier (pièces usuelles à fournir) et la participation à un entretien avec la direction de **PARTENAIRE FORMATION.CH**

Lieu et date :

Signature :